

Le service des Loisirs

Actif et proche des citoyens

Jacinthe Laliberté

À l'écoute des résidents, les employés du service des Loisirs de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs ont tenté de répondre aux besoins des citoyens depuis le début de la pandémie avec empressement. Plusieurs activités ont été créées pour agrémenter les journées d'hiver et de la semaine de relâche. D'autres sont à venir.

Des installations attrayantes

Les résidents, qui adorent faire de l'hiver leur ami, ont pu s'amuser ferme au parc Henri-Piette. Dame nature se souciant de maintenir sa froideur, ces passionnés de la neige peuvent encore en profiter à plein.

Afin de répondre aux exigences de la Santé publique, les installations du parc ont été aménagées différemment. Un officier municipal a ainsi vu à l'ouverture du chalet et au respect des mesures sanitaires.

Les patinoires ont été resurfacées régulièrement et les glissades auront été une des activités les plus appréciées. Un prêt de tubes était possible lorsque l'officier municipal était sur place.

Une nouveauté

Des sentiers piétonniers ont été tracés autour de la section clôturée du parc ainsi que dans la partie réservée aux petits. D'ailleurs, toujours dans cette section, une miniglissade pour les poupons a été érigée. Des pelles, des seaux et autres petits équipe-

ments étaient à la disposition des bambins.

Un carnaval en accord avec la pandémie

Un carnaval sanitaire a été offert, du 6 février au 8 mars inclusivement, en remplacement de la fête des Boules de neige. Pour l'occasion, des affiches « Bonhomme de neige » furent installées, ici et là, dans le parc.

Tout d'abord, les participants saisissaient le code trouvé à la base de chaque bonhomme avec l'appareil photo de leur cellulaire. Rendus à la maison, s'inscrire sur la plateforme web, un prolongement des activités extérieures, leur permettait de débloquer des jeux à réaliser en famille et de participer au concours « Bonhomme de neige ».

Qui dit concours, dit prix

Ce concours qui eut lieu durant la semaine de relâche a permis de remettre des prix sous forme de certificats cadeaux offerts par différents commerces de la municipalité aux



Le bonhomme de neige « Monsieur Ouimet » a vu le jour grâce à la famille Desmarais qui ont tous mis la main à la pâte... ou plutôt à la neige. – Gabriel Tournilhac a intitulé sa sculpture de bonhomme de neige « Tombé sur la tête ». Ce ne fut pas son cas. – « Pas de pantalon ». Eh oui, semble dire ce chien. C'est le nom de ce bonhomme. De toute façon, il ne semble pas avoir froid. – Le « Bonhomme Légo Maître castor » est impressionnant de par sa taille. Cette fillette ne le craint nullement. Malheureusement, elle ne pourra pas l'ajouter à sa collection de légos.

quatre gagnants choisis par la population.

- 1^{er} prix de 250 \$ de Radis noir : « Monsieur Ouimet » de la famille Desmarais (604 votes)
- 2^e prix de 200 \$ du Café du village : « Tombé sur la tête » de Gabriel Tournilhac (157 votes)
- 3^e prix de 150 \$ de Royal pizza : « Pas de pantalon » de Carolyn D'Abate (135 votes)
- 4^e prix de 100 \$ de La cantine petit Bonheur : « Bonhomme Légo Maître Castor » (121 votes)

Supporter nos aînés

Plus de six cents aînés ont reçu en janvier un appel d'un employé municipal ou d'un bénévole. Une jasette de quelques minutes permettait de s'informer de leur santé physique et morale. D'après Stéphanie Lauzon, directrice du service des Loisirs et de la Culture, les aînés étaient très heureux et reconnaissants de recevoir ces appels. Ils se sentaient moins isolés.

La bibliothèque et son nouveau service « Biblio accès »

La nouvelle adjointe à la Culture, Magali Konieczniak, qui gère maintenant la bibliothèque, constatant la diminution de la fréquentation des 65 ans et plus, eut l'idée de créer « Biblio Accès », un service de prêt sans contact à domicile pour les aînés et les gens à mobilité réduite. Normalement, si tout se déroule comme prévu, le projet prendrait son envol à la mi-mars.

Comment fonctionnera ce service? Simple comme bonjour, les aînés qui voudront profiter de ce projet devront s'inscrire en appelant à la bibliothèque. S'ils ne peuvent pas procéder par eux-mêmes, un ami, un voisin ou un des membres de la famille pourra le faire à leur place.

Par la suite, un bénévole ira porter, sur le balcon de la personne parrainée, les livres réservés préalablement. Le prêt est prévu pour

trois ou quatre semaines ou bien selon la demande de l'aîné. Les livraisons se feront le mardi en matinée et le mercredi après-midi. Bien évidemment, ce service est gratuit.

« Ce nouveau projet, assurément, favorisera cette clientèle, puisque le bénévole créera aussi un lien avec l'aîné qu'il visitera. Les principaux objectifs du projet sont de briser l'isolement des aînés et des personnes à mobilité réduite et faciliter l'accès aux documents de la bibliothèque. Un grand merci aux anges bénévoles et au personnel qui auront permis de mettre en place ce beau projet! », a complété Stéphanie Lauzon. Bonne lecture à nos aînés!



Dans le cadre du projet, Biblio Accès, des bénévoles iront porter une boîte de livres préalablement choisis par les aînés.



Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 8 mars 2021

En cette Journée internationale des femmes, la mairesse a dédié la soirée à toutes les femmes de la municipalité : « Comment passer, sous silence, cette journée, surtout cette année, où le télétravail s'est développé plus que jamais, ce qui a, inévitablement, changé la vie des femmes. Nous sommes fortes, mais pensons tout de même à nous. »

Le printemps qui est à nos portes annonce des changements. La Municipalité ne déroge pas à cette règle, car c'est le temps des embauches et de l'octroi de contrats.

Des embauches et des permanences d'emploi

L'engagement de trois pompiers à temps partiel, et ce, à compter du 1^{er} mars, permettra de combler des postes vacants. Dix employés ont aussi été recrutés pour le camp de jour Magicoparc.

De plus, le Conseil a entériné la permanence d'emploi à titre d'adjointe au service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire de Christine Lépérance; et de Tommy Cloutier, à titre de journaliste.

Les chemins, une continuelle préoccupation

Balayage des rues – Le contrat de balayage des rues a été octroyé à l'entreprise J.R. Villeneuve inc. pour les trois prochaines années au coût de 189 480 \$, taxes en sus (835 \$/kilomètre). Une option pour les années 2024 et 2025 a été attribuée à la même entreprise. Étonnamment, une baisse des coûts a été constatée comparativement à l'an passé (890 \$/kilomètre). La mairesse était heureuse de l'annoncer.

Travaux de lignage – Le même type de contrat, c'est-à-dire, pour les trois prochaines années, au coût de 45 190 \$ (0,25 \$ km tracé), taxes en sus avec une option pour les deux années subséquentes, a été octroyé à Lignes Fit inc. pour les travaux de lignage de certains chemins municipaux. Là encore, une diminution des coûts a été constatée. En 2020, le montant payé fut d'environ 0,28 \$ le kilomètre tracé.

Chemin des Loriots – Finalement, le Conseil a opté pour la réfection complète de ce chemin au coût de 931 937 \$, taxes en sus. Des huit soumissions reçues, l'entreprise 9267-7368 Québec inc. (A. Desormeaux Excavation) a été retenue pour la réfection de la structure de chaussée, pour l'amélioration du

drainage de surface et pour la pose de pavage.

Adoption d'un règlement – Décrétant une dépense de 172 690 \$ et un emprunt du même montant pour la réfection d'une partie du chemin des Colibris (du chemin des Chêneaux jusqu'à la fin du chemin sans issue), la Municipalité a adopté un règlement puisqu'elle ne dispose pas de tous les fonds nécessaires pour effectuer ces travaux.

Chemin Sainte-Anne-des-Lacs – Ce chemin est, encore une fois, le centre des discussions. Le Conseil a d'ailleurs voté une résolution pour qu'une demande soit acheminée au ministère des Transports (MTQ). Au-delà de cette demande, la démarche se veut plutôt une prescription pressant ce dernier à poursuivre de façon stricte et rigoureuse l'entretien de son infrastructure et de tenir informée la Municipalité des interventions à venir.

La Municipalité a voulu profiter de l'occasion pour investir sur les infrastructures de transports actifs telles que les trottoirs, pistes cyclables et/ou corridor multifonctionnel. Ce projet en sera un d'envergure.

Josée Plante, citoyenne, a voulu connaître le délai entre l'envoi de cette demande et la réponse du MTQ. « On ne sait pas. Deux semaines, deux mois. Qui sait? Cependant, nous ferons un suivi très serré à cet effet », a conclu la mairesse.

Dépenses majeures

À chaque mois, le Conseil doit autoriser une dépense si elle est de plus de 2 500 \$. Ce mois-ci, trois dépenses pour la MRC des Pays-d'en-Haut excèdent ce montant : l'une de 112 800 \$ est pour la gestion des matières résiduelles, celle de 156 301 \$ pour les quotes-parts liées aux compétences de la MRC et la dernière de 8 899 \$ en lien avec le service d'évaluation foncière.

Dans un autre ordre d'idée, la Municipalité a attribué la somme de 77 000 \$ à l'organisme Héritage plein air du Nord (HEPAN) afin de l'aider à se créer un fonds de dotation pour l'intendance. Un tel fonds est habituellement placé à perpétuité et permet de générer des intérêts qui sont utilisés aux fins de la mission d'un organisme.

Les citoyens du lac Ouimet, toujours en attente des travaux sur l'exutoire de ce lac, seront heureux d'apprendre qu'un mandat a été alloué à la firme Les Services Exp Inc. au montant de 75 500 \$ pour des travaux d'ingénierie.

Loisirs, Culture et Vie communautaire

Le service des Loisirs est en effervescence. Les activités de la semaine de relâche ayant été un succès selon la conseillère Catherine Hamé, les employés de ce service se sont attachés à l'organisation du 75^e anniversaire de la Municipalité. Les acti-

ités seront annoncées, sous peu, sur ses différentes plateformes.

Les parcs ont besoin d'une cure de rajeunissement. Ainsi donc, des modules de jeux et de mobilier extérieur pour une clientèle à mobilité réduite ainsi qu'un mobilier accessible à tous seront, bientôt, installés.

Comité consultatif en Environnement

Vu la vacance à la direction du service de l'Environnement, les membres du comité consultatif de l'Environnement (CCE) ont recommandé au Conseil la reconduction des mandats de Ginette Grenier et de Serge Pronovost au comité consultatif en Environnement, et ce, jusqu'au 31 décembre 2022.

Période de questions

Le stationnement dans les rues de la municipalité, une problématique qui fait réagir les citoyens notamment ceux qui ont reçu une contravention pour avoir stationné, ne serait-ce que le temps de déblayer leur entrée.

Plusieurs citoyens ont demandé d'assouplir le règlement stipulant l'interdiction de stationner en tout temps pour le permettre certaines périodes de l'année. À ces demandes, la mairesse a mentionné que la Municipalité aimerait acheter des terrains pour en faire des stationnements, ce qui aiderait à résoudre, en partie, la problématique.